DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LESTRA

Séance du 15 Mars 2022

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

L'an deux mil vingt-deux, le quinze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves GRANDRIEUX, Maire.

Date de la convocation: 08/03/2022

<u>Présents</u>: GRANDRIEUX Yves, CROZIER Daniel, CHAVAND Gilbert, SAMOUILLER Elisabeth, COTTANCIN Annie, MIRANDON Frédérique, BERTHET Thibaut, RAMBAUD Christian, GEAY Clément, NOTIN Vital, BRUYERE Roland, SOUVETON Patricia, VINCENT Tanguy

<u>Absents avec excuse :</u> TARDY Marie-Laure, <u>Secrétaire de Séance</u> : SOUVETON Patricia

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17 FEVRIER 2022 :

Le conseil municipal approuve et signe le compte-rendu de la réunion du 17 Février 2022.

Vote des comptes administratifs COMMUNE, RESTAURANT et ASSAINISSEMENT :

Monsieur Daniel CROZIER, 1^{er} adjoint, expose les comptes administratifs au conseil municipal.

Lecture faite, tous les membres présents ont approuvé les comptes administratifs.

COMMUNE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	401 645.20€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	154 506.56€
DEFICIT 2021	247 138.64€
DEFICIT 2010	37 469.65€
DEFICIT DE CLOTURE 2021	284 608.29€
RAR DEPENSES	203 500.00€
RAR RECETTES	348 000.00€
DEFICIT FINAL 2021	140 108.29€

DEPENSES FONCTIONNEMENT	493 330.57€
RECETTES FONCTIONNEMENT	588 115.46€
EXCEDENT 2021	94 784.89€
EXCEDENT 2020	188 875.47€
EXCEDENT TOTAL 2021	283 660.36€

ASSAINISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 026.91€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	33 292.00€
EXCEDENT 2021	3 265.09€
EXCEDENT 2020	151 509.27€
EXCEDENT DE CLOTURE 2021	154 774.36€

DEPENSES FONCTIONNEMENT	55 727.77€
RECETTES FONCTIONNEMENT	55 845.11€
EXCEDENT 2021	117.34€
EXCEDENT 2020	7 571.22€
EXCEDENT FINAL 2021	7 688.56€

RESTAURANT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 238.60€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 108.97€
EXCEDENT 2021	2 870.37€
DEFICIT 2020	14 669.22€
DEFICIT DE CLOTURE 2021	11 798.85€

DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 410.77€
RECETTES FONCTIONNEMENT	13 790.16€
EXCEDENT 2021	8 379.39€
EXCEDENT 2020	9 644.21€
EXCEDENT FINAL 2021	18 023.60€

AFFECTATION DES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT

Les comptes administratifs 2021 des budgets de la **commune, de l'assainissement et du restaurant** ont fait ressortir des excédents de fonctionnement.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal :

• **DECIDE** de reporter ces excédents aux budgets primitifs 2021 ainsi :

> BUDGET COMMUNAL: 140 108.29€ au compte 1068

143 552.07€ au compte 002

> BUDGET ASSAINISSEMENT : 7 688.56€ au compte 002

BUDGET RESTAURANTS: 11 798.85€ au compte 1068

6 224.75€ au compte 002

Vote des subventions aux associations pour l'année 2022 :

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer des subventions comme suit :

OGEC : 22 000€, Comité des Fêtes (feu d'artifice) 800€, Comité des Fêtes : 230€, Ecole de Musique :400€, Société de boules : 100€, FNACA : 100€, Société de chasse : 100€, Club sport et loisirs : 100€, Club des Anciens : 100€, Sou des Ecoles : 780€, AFR : 100€, MJC ULV : 350€, Club de Tennis : 100€, Société de Pêche : 100€, Association culturelle Saint Martinoise : 560€, USEP : 100€, Centre de Loisirs : 3000€, Amicale des Sapeurs-Pompiers : 100€, Association Foot Chambost-Lestra : 100 €, Et Vie ..Danse : 100€, Association solidarité Ukraine Plaine du Forez : 460€, Vie libre : 100€, AFSEP : 100€,

SSIAD ADMR : 100€

Microcrèche:

Le projet suit son cours. Si tout se passe comme prévu, le permis de construire devrait être déposé courant avril et la construction devrait débuter courant septembre 2022. L'ouverture est prévue à l'automne 2023.

Place de la Guillotière :

Un devis concernant l'aménagement paysager a été demandé à Loïc BASSET.

Trompe l'œil:

Monsieur Raphaël GUICHARD devrait débuter la réalisation du trompe l'œil mi -avril 2022.

Croix Jaune:

Suite à la destruction de la Croix par un véhicule début 2021, la Croix Jaune, située Route de Virigneux est de nouveau en place. C'est Didier JOUANJUS, tailleur de pierre qui est intervenu.

Stationnement des véhicules :

Des courriers seront distribués aux habitants du centre-bourg afin de rappeler que les arrêts minute sont réservés à la clientèle des commerces, qu'un nouveau parking « Parking de la Guillotière » situé derrière le bar restaurant est opérationnel, et que les propriétaires de garage sont priés de bien vouloir y garer leur véhicule.

Commissions:

* Déchets :

Frédérique MIRANDON informe qu'une matinée « tri » aura lieu le SAMEDI 23 AVRIL, Place de la Guillotière, avec un intervenant de la CCFE.

* SIEL:

Vital NOTIN donne le compte-rendu de la réunion du SIEL qui a eu lieu le 14 Mars à St Barthélémy Lestra (borne de recharge obligatoire pour tous les parkings de 20 places et plus, fonctionnement et coût des objets connectés,...)

COMMISSION DES FINANCES:

Elle se réunira le Lundi 28 Mars à la Mairie à 18h30, pour la préparation du budget 2022.

La prochaine réunion aura lieu le 07 Avril 2022